

UNION EUROPEENNE – Analyses controversées

Par Inf'OGM

Publié le 31/03/2004

Un comité scientifique européen a donné son feu vert le 19 avril à la commercialisation du maïs MON 863 de Monsanto, considérant que ce maïs n'avait pas d'incidence sur la santé des animaux, ni sur celle des hommes. Or, en France, la Commission du Génie Biomoléculaire (CGB) s'était inquiétée de malformations observées sur des rats nourris au maïs MON 863, selon ce que révèle les procès-verbaux obtenus par le CRII-GEN, après un recours auprès de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA). Dans ces comptes-rendus, la CGB déclare qu'elle "n'est pas en mesure de conclure à l'absence de risque pour la santé animale en ce qui concerne le maïs MON 863". En effet, outre le fait qu'un gène de résistance à un antibiotique soit présent dans ce maïs, une étude de nutrition sur des rats, menée sur 90 jours avec deux groupes de rats, a montré une "augmentation significative des globules blancs et des lymphocytes chez les mâles" du lot nourri au MON 863 ; "baisse des réticulocytes" (les jeunes globules rouges) chez les femelles ; "augmentation significative de la glycémie chez les femelles" ; "fréquence plus élevée d'anomalies (inflammation, régénération...)" des reins chez les mâles. L'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) avait, quant à elle, considéré que les différences observées étaient "sans signification biologique", et que cet OGM "ne présente pas de risque nutritionnel". L'Agence Européenne pour la Sécurité Alimentaire (EFSA) considère que ces différences "rentrent dans la variation normale des populations de contrôle" et, à propos des malformations rénales, qu'elles sont "d'une importance minimale".

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/union-europeenne-analyses-controversees/